

De : RICHARD [<mailto:c.j.b.richard@free.fr>]

Envoyé : mercredi 11 janvier 2017 09:07

À : laurent.wauquiez@auvergnerhonealpes.eu; hgaymard@assemblee-nationale.fr;
michel.dantin@europarl.europa.eu; baccoyer@assemblee-nationale.fr

Cc : equipe@fillon2017.fr; BABAZINOV

Objet : TR: LES INVENTEURS EN COLERE.

Importance : Haute

Messieurs les élus de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,

Permettez-moi d'insister sur le mail de mon ami Michel Babaz, adressé à Monsieur François Fillon.

Entre autres, nous nous battons avec nos moyens afin que les inventeurs indépendants, victimes de sociétés sans valeurs d'intégrité, de loyauté et d'honnêteté, aient droit à une aide juridique des Pouvoirs Publics. Une forme d'assurance ou de sécurité intellectuelle qui serait financée par des prélèvements sur les annuités des brevets et les autres coûts de Propriété Intellectuelle uniquement. Et pourquoi pas à l'échelle européenne.

La liste est trop longue de ces inventeurs trop naïfs, copiés, plagés ou carrément volés par des multinationales renommées. De grands groupes puissants, forts de leur impunité face à des « misérables » petits inventeurs qui n'ont aucune chance de faire valoir leur droit.

Tous les inventeurs cités dans le mail « Les inventeurs en colère » pourraient témoigner. Nous en connaissons d'autres. Ils font face comme moi à des UPM Kymmene, des leaders mondiaux dans leur domaine. Ils ne daignent même pas répondre à nos lettres recommandées et encore moins accepter de nous rencontrer à une table de médiation. Et pourtant, de nombreux emplois sont en jeu. Le cas de Madame Walthert symbolise notre combat. Regardez sa vidéo, un gâchis exemplaire pour la France. <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/08/27/01016-20130827ARTFIG00498-le-combat-en-justice-d-une-kine-contre-nintendo.php>

Si je cite UPM Kymmene, non seulement, il vole des idées, mais en plus il ferme ses papeteries en France. La fermeture de la papeterie de Docelles (160 emplois perdus dans les Vosges) m'a scandalisé et aurait dû scandaliser aussi les Pouvoirs Publics au début des années 2010. Les associations papetières françaises comme ATIP et COPACEL sont restées muettes quand elles n'ont pas joué la Finlande contre la France en 2014 et 2015 à Grenoble, aux Finlandais les « Palmes Innovation » ... **en toute connaissance des tenants et aboutissants.**

Par votre action, que cette nouvelle année 2017 apporte à tous les inventeurs une reconnaissance et le juste prix de leurs inventions.

Veuillez agréer, Messieurs les élus, l'expression de ma très haute considération.

Christian RICHARD
10, impasse du Chardonnet
73 000 CHAMBERY

De : BABAZINOV [<mailto:michelbabaz@free.fr>]

Envoyé : mardi 10 janvier 2017 19:29

À : 'François Fillon'

Cc : **Copie à son EQUIPE de CAMPAGNE.**

Objet : LES INVENTEURS EN COLERE.



BABAZ Michel - 24, rue du Serre-Paix - Les Balcons de Briançon - 05100 BRIANCON — T 04.92.20.25.79 — P 06.30.46.78.35

www.inventions-babaz.com www.inventerpasrever.com

Monsieur.

Dans le prolongement de [mon mail](#) adressé fin Novembre 2016 à l'ensemble de la classe politique (Ministres/Sénateurs/Députés) soit environ 800 mails, je n'ai eu que [6 réponses dont la vôtre](#), ce qui confirme mon analyse sur le fait que la PROPRIETE INTELLECTUELLE n'intéresse pas les élus mais certainement par ignorance, laissant ainsi cette institution qu'est l'I.N.P.I. aux mains des professionnels (Fonctionnaires - Conseils en Brevets - Avocats - Juristes.....), qui comme une secte sont censés apporter la bonne parole en vous persuadant par des arguments fallacieux que vous n'avez pas d'autres alternatives que le dépôt d'un Brevet pour vous assurer la paternité de votre invention.

J'ai bien noté que mes observations nourrissent vos réflexions et si comme je l'espère vous arrivez aux plus hautes fonctions de l'état, je sais qu'il vous sera très difficile d'en changer les règles puisque cet organisme d'état qu'est l'I.N.P.I. s'autofinance et fait la fortune des acteurs du système sur la crédulité des inventeurs. La naïveté des inventeurs est également un business lucratif pour les organisateurs de salons dont la plupart sont sponsorisés par l'I.N.P.I. et perçoivent des aides.

Aussi je propose des réformes simples qu'il vous serait possible de mettre en place dans votre programme qui découlent du bon sens, à savoir :

1.- **Fiscalité des Inventeurs** : Royalties non imposables à concurrence d'une somme à définir, alors qu'actuellement le prélèvement est de 16 % au titre des BNC augmenté des prélèvements sociaux de 15,5 % (soit un total de 34,5%) sur le premier € perçu.

Ce plafond de non imposition pourrait être assimilé à une prime qu'il serait normal que l'inventeur touche puisqu'il contribue à la relance économique et il faut tenir compte qu'il est très difficile de négocier une invention et que 5 % de royalties est une moyenne.

2.- **Protection des Brevets** : Dans le [coût du Brevet](#) qui est exorbitant pour un « petit inventeur » et inflationniste puisqu'il ponctionne de l'argent qui lui manque souvent pour financer les frais de recherche et de développement et peut surenchérir dans de bonnes proportions le coût final de l'invention et j'estime que dans ce prix difficilement justifiable il devrait y avoir pour le moins :

a) une assurance qui couvre les frais de Justice d'un cabinet spécialisé en cas de contrefaçon ou de n'importe quelle autre litige.

[\(Coût de la procédure rédhitoire\)](#)

b) Un service Juridique au sein de l'I.N.P.I. qui pourrait rendre un avis sur le fait qu'il y a contrefaçon ou pas ou comme dans mon cas faire valoir auprès du tribunal que mes [3 Brevets rejetés](#) par la Justice avaient bien été délivrés et publiés, ou que la [CLE GAZ de la société ADDAX](#) est bien une contrefaçon sans être obligé d'engager une procédure auprès du T.G.I. de Paris le seul compétent en matière de Propriété Industrielle et le coût démentiel de la procédure indiqué ci-dessus.

3.- Financement d'un projet ou d'une invention : La B.P.I. (BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT) qui a été créée en Janvier 2013, ne joue pas son rôle. Le porteur du projet ou l'inventeur devrait être reçu par une commission composée de spécialistes en fonction du secteur (Industrie - Grande Distribution - Tourisme ...) pour le défendre. Si le financement du projet n'est pas retenu la B.P.I. devrait être dans l'obligation de justifier ce refus par des [arguments qui tiennent la route](#).

Le mieux placé pour commercialiser une innovation c'est l'inventeur et si celui-ci a les moyens humains mais pas financiers son invention a peu de chance de voir le jour où elle sera tout simplement reprise par une société opportuniste. Les investisseurs type « business angel » confisquent une partie de la marge et vous obligent à dévoiler à grande échelle votre projet et si cette invention est pertinente elle risque d'être sur le marché avant vous.

4.- Validation d'un projet ou d'une invention : Au sein des C.C.I. (Chambres de Commerce) il devrait comme pour la BANQUE y avoir une commission de spécialistes provenant de divers horizons qui pourrait recevoir l'inventeur ou le porteur du projet afin de le conseiller en le confortant dans son projet ou en le dissuadant. Si le projet est viable cette commission devrait pouvoir donner des adresses, une marche à suivre, et maintenir le contact. Malheureusement j'ai pu constater dans plusieurs occasions qu'il ne fallait pas compter sur [l'aide des CCI](#) dont les membres pensent avant tout à leurs propres intérêts.

J'ai en moyenne 1500 à 2000 connexions mois sur mon site www.inventerpasrever.com et j'ai régulièrement des inventeurs qui après avoir visité mon site sont désespérés devant les difficultés annoncées. Certains me confient les grandes lignes de leur invention et souvent je suis dans l'obligation de les dissuader, mais il m'arrive parfois de trouver l'invention judicieuse et je ne peux que leur demander de suivre mes conseils. Malheureusement beaucoup de personnes ne se sentent pas à la hauteur pour se lancer dans l'aventure ou n'ont tout simplement pas le temps.

Dans notre société l'inventeur est en général perçu comme un « hurluberlu » et les médias en sont en partie responsable puisque comme pour le Concours LEPINE, ils privilégient les inventions souvent « Farfelues » qui portent à rire, mais c'est oublier que de nombreuses inventions majeures l'ont été par des inventeurs qui ont fini leur vie dans la misère.

Pour les inventeurs qui ont eu les capacités humaines et Financières ou la chance de trouver le bon partenaire, ils auront pu construire un empire avec des marques renommées comme LOREAL – SALOMON - MOULINEX - COCA-COLA - DEYSON et bien d'autres qui sont issues d'inventions brevetées, mais en réalité elles se seraient à l'évidence imposées sans avoir investi en pure perte dans les frais de Brevets.

Si comme je l'espère je suis entendu je m'engage à faire suivre votre réponse aux nombreux inventeurs avec qui j'ai été en contact, et dans cet espoir je vous adresse cher Monsieur l'assurance de mes meilleurs sentiments.

-0-0-0-0-0-0-

Pour étayer mes propos ci-dessous un petit échantillon d'autres affaires d'inventeurs spoliés en cours ou classées avec qui je suis en contact, qui ne peuvent que crier leur colère puisque les combats qu'ils mènent sont inégaux et perdus d'avance devant l'indifférence générale.

En réalité rien n'a changé depuis plusieurs siècles et comme l'écrit Mr Jean Baptiste GIRAUD (journaliste Economie Matin) dans son livre « *les grands esprits ont toujours tort* », les inventeurs dont il parle ont tous bouleversé l'histoire de l'humanité, pourtant tous ont souffert de leur vivant, incompris, arnaqués, oubliés ou encore méprisés. Ils ont dû se battre afin de faire reconnaître la portée de leur invention, ou simplement faire valoir leurs droits.

Mme WALTHERT - Inventrice de la Wii – FIT - copiée par NINTENDO - Devant la pression médiatique NINTENDO semble vouloir négocier un accord amiable et c'est France Brevet qui est chargé de cette mission mais **Mme WALTHERT est tenue au silence ? ?**

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/08/27/01016-20130827ARTFIG00498-le-combat-en-justice-d-une-kine-contre-nintendo.php>

Mr Georges MARTINEZ - Inventeur de la Machine à laver à recyclage 100 % d'eau copié par FAGOR BRANDT. - déjà 20 ans de combat seul contre tous, mais Georges veut toujours y croire.

Mr Serge TACHNOF - Copié par la Société qu'il a rencontré et avec qui il pensait pouvoir trouver un accord licence. En final Mr TACHNOFF est condamné à payer 5000 € pour procédure abusive.

Mr Gilles MURAT - Son BREVET - TIM-STAR - Mécano informatique 2D et 3D pour les bureaux d'Etudes et des Méthodes, **volé par l'ETAT FRANÇAIS.**

Mr Jean Louis QUERE - et son cris du Cœur sur : <https://www.youtube.com/watch?v=rpLoEAAqbCA>

Mr Christian RICHARD. Inventeur du concept technologique papetier In Situ PCC. Demande de brevet en cours du copieur UPM Kymmene, contestée par l'Office Européen des Brevets. Depuis 2010, UPM Kymmene exploite son procédé avec la neutralité très (trop) bienveillante des partenaires Air Liquide, SAC Tissue et Arjowiggins depuis 2010. Ses partenaires l'ont « abandonné » pour défendre ses droits d'inventeur. Seul contre tous.

<https://fr.linkedin.com/in/christian-j-b-richard-96066612>

Ruiné - Pas d'opération pour l'inventeur du "Dr Maboul" - Paris Match

www.parismatch.com/.../L-inventeur-du-Docteur-Maboul-ne-peut-se-payer-une-oper...

Il a inventé un des jeux les plus vendus au monde, mais est **ruiné**. ... John Spinello, l'**inventeur** du jeu "Docteur Maboul", ne peut se payer une opération chirurgicale.

Les tribulations des inventeurs maudits - L'Usine Nouvelle

www.usinenouvelle.com/article/les-tribulations-des-inventeurs-maudits.N57473

Inventeurs incompris, **spoliés**, traités avec indifférence, pris pour des déments, **ruinés** avant d'être reconnus... à titre posthume en général.

Faurecia en litige avec un inventeur sur l'un de ses produits - Les Echos

www.lesechos.fr/.../2007-103-ECH_faurecia-en-litige-avec-un-inventeur-sur-l-un-de...

L'inventeur estime avoir été **spolié** dans une affaire de « contrefaçon de brevet ». ... De leur côté, les conseils de l'**inventeur** demandent 2 millions ... a été « privée de ses ressources et poussée à la **ruine** ".....

Jean Clottes soutient les inventeurs de la grotte Chauvet. Au tribunal ...

next.liberation.fr/.../jean-clottes-soutient-les-inventeurs-de-la-grotte-chauvet-au-tribun...

Jean Clottes soutient les **inventeurs** de la **grotte Chauvet**. Au tribunal hier, le conservateur s'est dit « très choqué » par la tentative de spoliation ...